

Le patrimoine de notre village
1^{ère} partie

Origines historiques : rechercher les richesses naturelles du sous- sol

Le 12 mai 1761 sous l'initiative de ***l'Intendant Turgot***, une première association de chercheurs amateurs de sciences est créée par une ordonnance royale.

En 1763, la Société Royale d'Agriculture du Limousin crée un bureau secondaire pour le bas pays, chargé de développer cette région.

Elle est dirigée par ***Monsieur de Maledent de La Bastille, Seigneur de Lacabane en la paroisse de Cublac.***

Cette société s'intéresse à la navigabilité de la **Corrèze** et de la **Vézère**, moyen de transport primordial, lié à l'exploitation des richesses naturelles du sous-sol.
Le réseau routier étant inexistant à cette époque .

Parallèlement, elle s'emploie activement à rechercher des gîtes miniers en Bas Limousin.

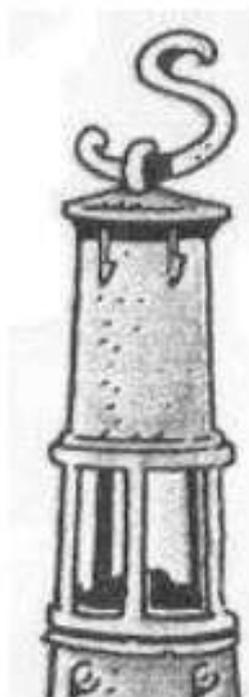
Il est évident que pour écouler une éventuelle production, il faut pouvoir la transporter dans de bonnes conditions .

En mars 1765, on assiste à une **importante découverte**.

Dans la paroisse de **St pantaléon**, à la suite d'un feu allumé par des bergers, on constate des affleurements de charbon, et en juin de la même année, un nouveau filon de quatre pieds de large à l'ouverture est signalé au village de **La Cabane**.

Peu de temps après, on découvre deux autre filons et en particulier celui de la **Charlerie de Cublac**.

Ce charbon de terre se révèle de très bonne qualité et attire aussitôt l'attention d'industriels bordelais.



La découverte du « CHARBON DE TERRE »

Le 20 février 1766, *Turgot* écrit au ministre *Bertin* pour lui annoncer la découverte importante de charbon de terre « ... dans une mine située dans les montagnes de la rive droite de la **Vézère**, au nord et à une demie lieue de la ville de **Terrasson**, sur la côte de l'**Hermitanie(Cublac)** »

L'Intendant souhaite qu'une compagnie puisse exploiter ces gisements en toute liberté :

Des ingénieurs sont alors envoyés et chargés de rechercher la houille à **La Cabane** mais ils se heurtent à l'incompréhension des habitants qui cachent la houille de peur de voir la taille * augmenter si la mine venait à être exploitée .

Il faut alors promettre 15 livres de récompense à celui qui découvrira la mine de charbon .



Les Sociétés se succèdent

En 1778, une Société « **BOSREDON et Cie** » composée de personnes de la région, sollicite une concession provisoire pour le charbon de **Cublac** .

Ils essaient plus tard d'en obtenir le privilège définitif, en vain .

En 1781, *l'abbé de Lubersac*, grand Seigneur Terrien Limousin, rachète les droits de la **Société BOSREDON** et exploite les mines que ses prédécesseurs n'ont pas su faire valoir.



En 1782, une nouvelle Société financière « **FOURNIER et Cie** » se constitue, ayant pour but d'exploiter toutes les mines de la région.

Le 19 novembre un arrêt du conseil lui concède l'exploitation pour une durée de trente ans des mines du Limousin découvertes ou à découvrir, dont **Cublac** .

En contre partie, la Société s'engage à rendre la **Vézère navigable** .



L'abbé de Lubersac est l'âme de cette nouvelle entreprise, mais bien qu'il soit entouré d'hommes de valeurs dont l'abbé Lamy de La Chapelle, curé de **Cublac**, la Société **FOURNIER** est en liquidation en 1785, sans que le projet de canalisation de la **Vézère ait été entrepris**.

La Révolution approche

a loi du 28 juillet 1791 abolit pour quelques temps les privilèges des concessions

* taille : impôt

**PETRA et IGNIS : la pierre et le feu : la pierre qui brûle :
LE CHARBON**

Le patrimoine de notre village

2^{ème} partie

*Les mines au XIX^{ème} siècle
Des successions de société de 1817 à 1845*

Un peu avant **1817**, les mines de Cublac appartenaient à un **sieur Jean-Baptiste Constant Meunier** qui avait repris les travaux sur le flanc du coteau de Loubignac à l'endroit même où la société Bosredon avait installé une première « descenderie ».



Vers 1818, trois anciens négociants parisiens vinrent séjourner à La Cabane et flairant peut-être la bonne affaire, ils s'y firent domicilier sous les auspices du maire de Cublac, Jean-François Malivert, en vue d'acquérir le gisement.

Cependant la veille de passer à l'acte, le notaire de La Géronie, sans doute renseigné sur l'honorabilité des trois affairistes parisiens, sembla réticent. Le maire dut le rassurer, et le 23 octobre 1819, ils achetèrent à Constant Meunier l'entière propriété des mines de charbon de Cublac d'une superficie de 3 hectares 64 ares avec tout ce qui dépendait de l'exploitation pour le prix de 4 000 francs.



Cette association ne dura pas.

En avril **1828** une demande de concession fut présentée par **MM. Lavech, Misserey et Cie.**

Pendant cette même période une autre société, **Festugière et Cie**, adressa elle aussi une demande de concession en date du 21 octobre 1828.

Par une ordonnance royale, du 16 juin 1830, la concession des mines de Cublac fut accordée à **MM. Lavech, Misserey et Cie**, mais cette société sans envergure ne fit que quelques travaux dans le vallon du ruisseau de la Morélie où l'on se contenta d'approfondir le Puits Vieux et de commencer le Puits Malivert. L'exploitation dut être abandonnée en 1834 et fut rachetée par **MM. Festugière et De Marcillac**.



Jean Festugière, riche maître de forges, était déjà propriétaire des mines du Lardin dont la faible production était absorbée par ses fonderies des Eyzies.

Désormais propriétaire des mines de Cublac, des perspectives d'avenir s'ouvraient à lui.



Les travaux reprennent.....les fonçages sont entrepris

Des le 18 juin 1836, les travaux commencèrent par épuiser un ancien puits posé sur une des principales couches alors connues, et le 4 août on commença le fonçage d'un autre puits qui fut interrompu à 38 mètres par de fortes infiltrations d'eau.



Entre temps **le domaine de La Cabane**, situé au centre de la concession, était en vente. La société en fit acquisition moyennant le prix de 32 225 francs. Son étendue était de 70 hectares et la maison de maître servait de logement au gérant, à l'ingénieur et au comptable.

En février 1837, la compagnie présenta une demande d'extension de concession sur 791 hectares situés dans les communes de Cublac et de Brignac; ils reçurent satisfaction le 11 janvier 1839.

La société exécuta des travaux d'exploitation considérables et 4 nouveaux puits furent forés : **Puits Bosredon, Festugière, Marcillac, Espérance.**

On avait aussi remis en état **le puits Vieux et le puits Malivert.**

Le fonçage du **puits Espérance (137mètres)** fut interrompu en 1837, inondé par une source ; on exploita alors **le puits Marcillac** qui trouva à 124 mètres une couche de houille d'une épaisseur de 50 centimètres mais qui fut abandonné en 1843.

Avec le **puits Festugière**, on avait rencontré le charbon à 91 mètres, mais on fit l'erreur de le pousser jusqu'à 150 mètres.

En 1844, on porta l'exploitation sur **le puits Bosredon**, aussi appelé **puits de La Cabane**, qui atteignit 136 mètres.



Le rapport de l'ingénieur en chef des mines, Marrot, conclut qu'il existait dans la concession de Cublac qu'une seule et unique couche de houille exploitable et dont l'épaisseur était environ de 50cm, il préconisa l'arrêt des fonçages des puits et l'exploitation pure et simple de la couche reconnue. Malgré cela on continua d'approfondir le puits Marcillac qui atteignit 265 mètres.

Dans ces conditions l'entreprise n'était plus rentable, les mines fermèrent en 1845 et la société fut dissoute peu de temps après.

Glossaire :

- Descenderie :** - Galerie creusée en descendant
- Plan incliné pour remonter les matériaux
- Fonçage :** - Action de creuser un puits de mine

**PETRA et IGNIS : la pierre et le feu : la pierre qui brûle :
LE CHARBON**

**Le patrimoine de notre village
3^{ème} partie**

➤ **Les mines de Cublac et la verrerie du Lardin**

Les mines de Cublac sont revendues à MM. Richard et Marcet, propriétaires des verreries du Lardin. La société Marcet, Richard et Cie exploite les mines de Cublac, la production est destinée à alimenter leur verrerie.

➤ **Les travaux reprennent en 1848.**

Les puits de la cabane et de Festugière sont exploités au maximum

Durant l'été 1850, il y a de fréquentes interruptions de travail occasionnées par le manque d'aération des galeries.

En 1851, l'ingénieur Renard succède à MM. Richard et Marcet et regroupe les verreries du Lardin et les houillères de Cublac sous la raison sociale **Société Renard et Cie** dont le siège se situe au Lardin.

De 1851 jusqu'en 1860, l'apparition de la machine à vapeur permet une exploitation

maximale des différents puits existants. (les puits de la Cabane, Festugière, La Valade, Neuf, Renard)

En 1864, Pierre-François Renard, principal actionnaire de la compagnie, vend la concession aux frères Delas mais se réserve les terrains et les puits.

En 1866, le Conseil Général de la Corrèze est informé, suite à un rapport de l'ingénieur, que la production est trop insuffisante et de mauvaise qualité.

En 1866, l'ingénieur adresse un rapport au CA de la Corrèze: la production est insuffisante et la qualité mauvaise.

En 1866	-----	3400 tonnes
En 1867	-----	2500 tonnes
En 1868	-----	2150 tonnes

➤ **L'avenir est incertain**

Les perspectives d'avenir sont pessimistes: les mineurs quittent Cublac pour les mines de la Creuse où le travail est moins pénible.

En 1874, la production de charbon est de 1448 tonnes pour un effectif de 29 mineurs.

Le forage d'un nouveau puits commence : **le puits Sainte Barbe** (patron des mineurs). Le forage est poussé jusqu'à une profondeur de 195 mètres sans rencontrer la couche de houille tant attendue.

Ce puits Sainte Barbe permet de faire un travers blanc de 147 mètres avec le puits Neuf et donc d'établir une aération.

En 1879, le puits Neuf reste le seul en production. Il est muni d'une machine à vapeur horizontale.

Pierre-François Renard meurt le 10 janvier 1878, les frères Delas achètent les puits.



Le puits Neuf est épuisé en 1883, la société demande l'extension de la concession vers le sud. **Malheureusement les verreries du Lardin ferment en 1885** et la perte de cet unique débouché est considérable pour la mine, on est contraint d'arrêter et de débaucher.

Le 22 novembre Jean-Théodore Delas décède et laisse pour héritier son frère Paul Bernard.

➤ Les mises en vente et les rachats se succèdent ...

Par suite de saisie judiciaire, les mines sont mises en vente le 3 novembre 1886 avec une clause : « *Le propriétaire de la verrerie du Lardin est tenu de prendre et le propriétaire des mines de Cublac est tenu de lui fournir la quantité de charbon dont le premier aura besoin pour le fonctionnement de la verrerie* »

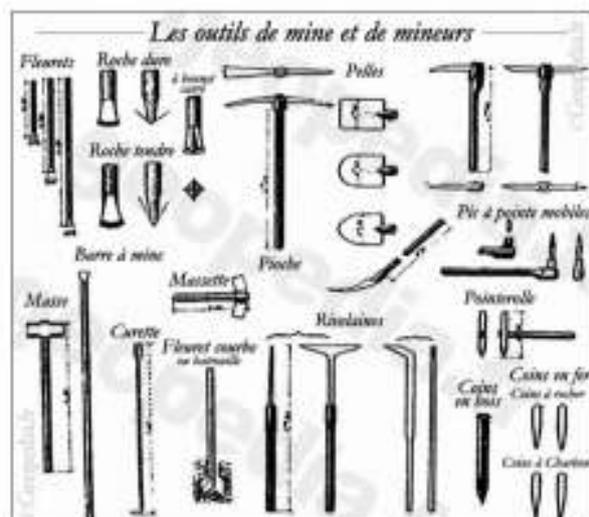
Au cours de l'année 1887 une nouvelle société Loqueyssie et Delas (Fils de Paul-Bernard) reprend l'exploitation et les recherches vers le sud-est des mines. Mais la production reste faible; les pertes s'accumulent.

Le 05 juin 1889, les mines sont saisies et le tribunal de Brive procède à la vente sous une mise à prix de 5000 Francs.

Jusqu'en 1900, les mises en vente judiciaire et les rachats se succèdent ...le charbon de mauvaise qualité se vend mal.

Le 13 octobre 1900, Albert Renard industriel à Versailles crée une société anonyme "les charbonnages de Cublac" avec des rentiers parisiens et belges dont le siège est à Bruxelles. Des rapports techniques démontrent une rentabilité extraordinaire.

Les membres du conseil d'administration s'aperçoivent rapidement de leur erreur, donnent leur démission et engagent une campagne hostile contre les fondateurs de la société, ce qui la met en difficulté et malgré les efforts d'Albert Renard pour traiter à Cublac deux nouveaux puits, la société est dissoute



La guerre de 1914 marque la fin

de l'exploitation des mines de Cublac